

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. : Six mois, 6 fr. : Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'État

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.
Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.

S'adresser au Gerant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE :

Ordonnance Souveraine portant nomination d'un Consul.
Ordonnance Souveraine portant nomination d'un Vice-Consul.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Jours et heures de réception de M. le Secrétaire d'Etat,
Directeur des Services Judiciaires et des Relations
Extérieures.

Lycée de Garçons et Etablissement secondaire de Jeunes
Filles : Résultats obtenus au Baccalauréat.

ÉCHOS ET NOUVELLES :

Anniversaire de l'Armistice.
Obsèques de M. Adolphe Blanchy.

VARIÉTÉS :

Les Parfums, par Marcel France.

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCES SOUVERAINES

N° 1094.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Roger Bocqueraz est nommé Consul de
Notre Principauté à San Francisco (Etats-Unis
d'Amérique).

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des
Services Judiciaires et Notre Directeur du Ser-
vice des Relations Extérieures sont chargés de
la promulgation et de l'exécution de la présente
Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le
trente octobre mil neuf cent trente.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1095.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Eustache Kalogeropoulos est nommé Vice-
Consul de Notre Principauté à Athènes (Grèce).

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des
Services Judiciaires et Notre Directeur du Ser-
vice des Relations Extérieures sont chargés de
la promulgation et de l'exécution de la présente
Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le
trente octobre mil neuf cent trente.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

AVIS & COMMUNIQUÉS

M. le Secrétaire d'Etat, Directeur des Services
Judiciaires, recevra, à son cabinet du Palais de
Justice, les lundi et jeudi de chaque semaine, de
9 heures à 11 heures.

RESULTATS OBTENUS AU BACCALAUREAT
EN 1930

LYCÉE DE GARÇONS

Reçus :

Deuxième Partie. — *Mathématiques Élémentaires* :
Artaud Joseph ; de Benckendorff Michel ; Chiavé-
rini Antoine ; Pegliasco Jean-Baptiste ; Sprötti
Marcel ; Chauvet Robert.

Philosophie (ancien régime) : Sanmori Roger.
Philosophie (nouveau régime) : Cazaux Charles ;
de Héricourt Maurice ; Mapcaré Paul ; Prat Char-
les, mention bien ; Sanmori Robert, mention assez
bien ; Tirôle André, mention très bien.

Première Partie. — *Série A'* : Canari Michel ;
Chiararelli Etienne ; Dutasta André ; Lassalle An-
dré, mention bien ; Marquet Jean-Charles, mention
assez bien ; Nizza Pierre ; Pietri Pierre.

Série B : Capponi Régis ; Crovetto Louis ; La-
socki Marc ; Tierrier Paul ; Verani Félix ; Presto-
pino Mario.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE JEUNES FILLES

Reçues :

Deuxième Partie. — *Philosophie* (ancien régime) :
Guillain Liane, mention assez bien ; Gros Marcelle.

Première Partie. — *Série A'* (nouveau régime) :
Esser Elisabeth ; Pinay Jeanne.

Série Latin-Langues Vivantes (ancien régime) :
Wust Eliane.

Série B (nouveau régime) : Gastaut Simone ;
Colly Marie.

Présentés : Lycée de Garçons et Etablissement de
Jeunes Filles : 51 (dont 1 admissible de 1929).

Reçus : 33 (dont l'admissible de l'an dernier).
1 mention très bien ; 2 mentions bien ; 3 mentions
assez bien.

A ajouter un élève préparé à domicile, en raison
de sa santé, par les professeurs du Lycée.

Première Partie. — *Série A'*, reçu : Debuissier
Jean.

Au total, 52 présentés et 34 reçus.

ÉCHOS & NOUVELLES

La célébration du douzième anniversaire de la
Victoire, fixée d'un commun accord au 11 novembre
et placée sous le patronage de M. le Consul Général
de France, de M. le Consul d'Italie, de M. le Consul
de Belgique et de M. le Vice-Consul britannique, a
donné lieu à de pieuses manifestations organisées
par le Comité interallié des mutilés, blessés et com-
battants.

Les édifices publics, les consulats, la place du
Casino et la plupart des maisons particulières
avaient été pavés aux couleurs alliées et moné-
gasques. Dans le port les yachts avaient arboré le
grand pavois.

Suivant la tradition, une messe spéciale a été dite
à la paroisse Sainte-Dévote. M. le Chanoine Retz,
Curé de la paroisse, a prononcé une éloquente et
vibrante allocution.

Le cortège s'est ensuite formé sur la place Sainte-
Dévote et, précédé par la Musique Municipale, s'est
rendu successivement au Consulat d'Italie et au
Consulat Général de France où se trouvaient MM. le
Consul de Belgique et le Vice-Consul britannique.

Avant son arrivée, les autorités de la Principauté
en tête desquelles on remarquait S. Exc. le Ministre
d'Etat, M. le Président du Conseil National, M. le
Secrétaire d'Etat et M. le Maire de Monaco, avaient
été saluer les représentants de l'Italie, de la France
et des autres nations alliées.

Les Consuls et les principales personnalités se
sont présentés au balcon du Consulat Général de
France et ont écouté, tête nue, les hymnes français,
italien, belge, anglais et monégasque.

Puis le cortège, toujours précédé de la Musique
Municipale et des Scouts et Louveteaux de Monaco,
s'est rendu au cimetière où a eu lieu la manifesta-
tion du souvenir devant le monument aux Morts.
S. A. S. le Prince s'était fait représenter par S. Exc.
M. Piette, Ministre d'Etat, en uniforme.

De magnifiques couronnes ont été déposées au
pied du monument au nom du Comité interallié et
de la Municipalité.

M. Prat, Surveillant Général du Lycée, Président
de l'Association des Anciens Poilus et Combattants
Français, et M. Silvio Bulgheroni, Président de
l'Association des Anciens Combattants Italiens, ont
prononcé d'éloquents discours, faisant un vibrant
appel à l'union des anciens combattants pour écar-
ter à jamais la menace d'une nouvelle guerre.

Sa G. Mgr Clément, Evêque de Monaco, a donné
l'absoute.

A 11 heures, un coup de canon et des sonneries
de clairon ont annoncé la minute de recueillement.
Toute l'assistance a observé un complet silence et
a communiqué dans une pieuse pensée à l'adresse des
victimes héroïques de la guerre.

Au cours de la cérémonie, la Musique Municipale,
la Chorale et la Maîtrise de la Cathédrale se sont
fait entendre dans un programme de circonstance.

Dans l'après-midi, grâce au bienveillant concours
de la Société des Bains de Mer, un grand concert,
sous la direction de M. Scotto, a été donné au kios-
que du Casino de Monte-Carlo. Les hymnes alliés
ont été écoutés debout et chaleureusement applaudis
par la foule immense qui se pressait sur les ter-
rasses.

A 5 heures, le Comité interallié a offert un ver-
mouth d'honneur à toutes les personnalités et nota-
bilités de Monaco. M. le Consul Général de France
a porté un toast à S. A. S. le Prince Souverain et
levé son verre en l'honneur des Souverains et Chefs
d'Etats alliés. Il n'y a pas eu de discours.

M. Adolphe Blanchy, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Sous-Chef honoraire du Secrétariat particulier de S. A. S. le Prince Souverain, a succombé, lundi matin, à l'âge de 73 ans.

Entouré de la profonde estime et de la sympathie de tous, M. Blanchy avait passé toute sa vie à Monaco où il était né. Son père, Nicolas Blanchy, ancien capitaine marin, avait été capitaine de la Garde Nationale.

Lui-même entra à 18 ans dans les bureaux du Gouvernement Général, puis passa comme Attaché au Secrétariat des Commandements du Prince. Il occupa, en outre, les fonctions de Secrétaire de la Chancellerie de l'Ordre de Saint-Charles.

Profondément attaché au passé de son pays, il fonda le Comité des Traditions Locales dont il devint le Président. Il était Vice-Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Vice-Président de la Philharmonique, Marguillier de la Cathédrale, etc.

En dehors de la haute distinction que lui avait conférée dans Son Ordre S. A. S. le Prince, M. Blanchy était Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, Officier de la Couronne d'Italie, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Agricole, et titulaire de nombreuses autres décorations.

S. A. S. le Prince Souverain et la Famille Princesse ont fait parvenir leurs condoléances émues.

Dans la journée qui a suivi le décès, S. Exc. le Ministre d'Etat et les principales autorités ont été présenter à M^{me} Blanchy leurs hommages attristés.

Les obsèques ont eu lieu hier mercredi.

S. A. S. le Prince s'était fait représenter par le Chef d'Escadrons Bernard, Commandant du Palais.

S. A. S. le Prince Souverain, S. A. S. la Princesse Héritière et S. A. S. le Prince Pierre avaient fait déposer de superbes couronnes. On remarquait en outre une couronne offerte par les membres de la Maison Princesse.

A 10 heures et demie, M. le Chanoine Delpech, Curé de la Cathédrale, assisté des Chanoines Durand, Loichot et Janin, a procédé à la levée du corps.

Les cordons du poêle étaient tenus par : le Docteur Richard, Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles; M. L.-H. Labande, Conservateur des Archives du Palais, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles; M. Charles Bernasconi, Maire de Monaco; M. Alexandre Noghès, Trésorier Général des Finances, commandeur de l'Ordre de Saint-Charles; M. Auguste Cioco, Greffier en Chef honoraire, Officier du même Ordre, et M. François Crovetto, Vice-Consul de Monaco à Nice, ami du défunt.

Deux pelotons de Carabiniers sous le commandement du Lieutenant Garrus, encadraient le char funèbre que précédaient les enfants de l'Orphelinat Otto et derrière lequel les décorations du défunt étaient portées sur un coussin.

Des délégations des communautés de religieuses suivaient le corbillard.

A quelque distance s'avancait, en uniforme, le Chef d'Escadrons Bernard, représentant S. A. S. le Prince.

Le deuil était conduit par M. Georges Blanchy, fils du défunt; M^{mes} Blanchy, ses filles; M. Achille Blanchy, son frère, et de nombreux parents.

Dans le long cortège avaient pris place toutes les autorités de Monaco. Un grand nombre de dames ont également accompagné le funèbre convoi.

La Cathédrale était entièrement tendue de noir.

Le cercueil a été placé sur un catafalque dressé au milieu du transept.

Le service funèbre a été célébré par le Chanoine Delpech, Curé de la paroisse, entouré des membres du clergé.

S. G. Mgr l'Evêque assistait à l'office et a donné l'absoute.

Au cours de la cérémonie, la Maîtrise et les orphelins de Monaco ont chanté la Messe de Requiem de Perruchot.

La dislocation s'est effectuée à la Porte-Neuve.

Selon la volonté expresse du défunt, il n'y a pas eu de discours.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Monaco dans un caveau de famille.

VARIÉTÉS

LES PARFUMS

Comment on les fait. — Parfums naturels et parfums chimiques. — Ce qu'ils coûtent. — Leurs vertus et leurs effets. — Ceux qui les détestent et celles qui les aiment trop.

L'usage des parfums remonte très probablement à l'origine du monde. Il est à présumer qu'Eve se roulait sur des lits de roses avant d'offrir à Adam la pomme fatidique et que les femmes du temps des cavernes s'oignaient d'essences capiteuses entre deux chasses au bison et au mammoth. En Egypte, les prêtres d'Héliopolis présentaient aux dieux chaque jour : de la résine odorante le matin, de la myrrhe à midi, le « kaphi » le soir. L'embaumement des morts provenait de la même idée d'hommage, et plus tard, à Jésus naissant, les rois Mages, en l'étable de Bethléem, apportèrent des parfums.

Jusqu'à notre époque moderne, ceux-ci ont été exclusivement naturels : ou végétaux ou animaux. Les premiers étaient des essences fournies soit par la fleur, soit par la feuille, soit par le fruit, soit enfin par la racine et localisées dans des cellules superficielles, ou dans des poches sécrétrices. Parmi les seconds, citons : le musc, que fournit un chevreau du Thibet et l'ambre, qui se trouve dans le cachalot.

Aujourd'hui, on trouve encore, surtout dans le Midi, des usines de distillation des fleurs. Grasse est le centre principal de cette industrie d'ailleurs florissante, qui procède soit par macération, en plongeant la fleur dans des corps gras chauffés qui lui prennent son arôme, soit par « enflourage », en les chambrant dans des châssis sur des couches de graisse. Mais, dans la proportion de 90 % les parfums modernes sont artificiels, car la nature entière, si prodigieuse soit-elle de roses, de lys, d'œillôts, de jasmains, de verveines ne suffirait pas à faire face à la prodigieuse consommation mondiale.

Comment la chimie est-elle parvenue à reproduire exactement le parfum naturel ? En isolant à l'état pur le constituant odorant de la fleur, et quand la reconstitution intégrale est impossible, en réalisant un composé qui s'en approche. C'est ainsi qu'on a dénommé les divers principes odorants : l'ionone (odeur de violette); l'isoeugénol (odeur d'œillet); l'aldéhyde (odeur de jacinthe); le terpinéol (odeur de muguet); le rhodinol (odeur de rose), etc.

Ces extraits-types sont prélevés sur des végétaux divers ou sur des liquides chimiques purs ou composés. Le terpinéol, ou muguet artificiel, est fabriqué avec l'essence de térébenthine, déshydratée par adjonction d'hydrate de ternine. Le foin coupé, avec l'acide salicylique. L'héliotrope avec le safrol oxydé. La violette, avec de l'essence de citron combinée à l'eau de baryte et soumise à l'action de l'acide sulfurique. L'estrageon, l'anis, le thym, le serpolet, l'essence de girofle avec des dérivés du phénol.

Ainsi, penchés sur leurs cornues et leurs éprouvettes, les chimistes, créateurs de parfums,

préparent la genèse de tous ces flacons odorants, au nom tentateur, qui encombrèrent les vitrines et arrêtaient au passage les jolies femmes hésitantes entre tant de noms étrangers qui, le plus souvent, ne rappellent la fleur ni de loin ni de près. Mais n'accablons par la chimie. Sans elle, les parfums coûteraient un tel prix que vous hésiteriez à les acheter. Savez-vous, par exemple, que pour obtenir un kilogramme d'essence pure de violettes, il faut traiter trente-trois tonnes de ces fleurs, dont la valeur marchande est de quinze francs le kilo, qu'il est nécessaire d'employer trente-cinq tonnes de réséda pour un kilo d'essence, soit deux cent mille francs, et le reste à l'avenant ?

Mais savez-vous également que, d'après un médecin américain, les parfums ont une influence directe sur la mentalité, les goûts et la moralité de celles qui s'en servent ? La menthe, paraît-il, donne l'instinct de ruse. La violette incite à la piété et à la dévotion, le benjoin à la rêverie, à la paresse, à l'inconstance; le géranium provoque la hardiesse, l'ambre l'inspiration poétique. L'opopanax conduit à la folie, la verveine donne le goût des beaux-arts, la rose vous force à l'indulgence, l'œillet à la combativité.

Nous n'affirmerons pas l'exactitude de ces déductions. Cependant il est certain, par contre, que les parfums agissent physiquement sur l'organisme humain. Certaines personnes ne peuvent absolument pas supporter la présence de tel ou tel parfum, ainsi la duchesse de Lamballe que l'odeur des violettes incommodait au point d'amener des troubles nerveux dangereux. D'autres vivent impunément au milieu d'une atmosphère odorante exacerbée, qui nous procurerait tout au moins une sérieuse migraine, ainsi Néron qui exigeait une ambiance de rose telle que l'arrivant défaillait; Louis XIV qui était imprégné de l'odeur des fleurs d'oranger; Napoléon qui vidait sur lui, chaque matin, trois litres d'eau de Cologne; l'impératrice Joséphine, qui prenait des bains de musc...

Ne les imitons pas. Se parfumer est un art. Il convient de le faire avec discrétion, pour soi-même et pour ses voisins. Fuyons les parfums qui signalent de loin ceux qui les portent à l'attention des foules. Gardons-nous en surtout à l'heure du dîner et songeons que les arômes d'une cuisine savoureuse s'accordent bien mal avec les senteurs de l'œillet, du musc ou de la bergamotte...

MARCEL FRANCE.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

D'un jugement contradictoire, rendu par le Tribunal de Première Instance de Monaco le vingt-quatre juillet mil neuf cent trente, enregistré;

Entre la dame Elisa LORENZI, sans profession, épouse du sieur Micha, demeurant à Monaco;

Et le dit sieur Alfred MICHA, son mari, actuellement retraité de la S.B.M., demeurant également à Monaco;

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Prononce la séparation de corps entre les « époux Lorenzi-Micha aux torts et griefs exclusifs « du mari et avec toutes ses conséquences légales. »

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 39 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907.

Monaco, le 12 novembre 1930.

Le Greffier en Chef : JEAN GRAS.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

D'un jugement de défaut rendu par la deuxième Chambre du Tribunal de Première Instance de Monaco le 6 mai 1930, enregistré ;

Entre la dame Justine-Françoise-Augustine SERVETTI, épouse Mignard, demeurant à Monaco ;

Et le dit sieur Charles MIGNARD, représentant de commerce, demeurant à Monaco ;

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Prononce le divorce d'entre les époux Mignard-Servetti aux torts et griefs du mari. »

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 18 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907.

Monaco, le 12 novembre 1930.

Le Greffier en Chef : JEAN GRAS.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur
20, rue Caroline, Monaco,

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Suivant acte sous seing privé, à Monaco du 28 octobre 1930, enregistré, M. Adolphe FURGERI et Mme Rose CHIORINO, son épouse, demeurant à Monaco, 4, rue Plati, ont cédé à M. Ovidio BERTO, demeurant à Monaco, 6, rue Plati, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles, légumes frais, lait, pétrole et allumettes, vente des vins, liqueurs, bières et limonades à emporter, qu'ils exploitaient 4, rue Plati, à Monaco.

Opposition, s'il y a lieu, en l'agence Marchetti, dans les dix jours de la présente insertion,
Monaco, le 13 novembre 1930.

Société de l'Hôtel Windsor et ses Annexes

à Monte-Carlo

Société Anonyme Monégasque au Capital de 4.000.000 de francs.
Siège Social à Monte-Carlo

Avis

Messieurs les Actionnaires de la Société de l'Hôtel Windsor et ses Annexes à Monte-Carlo sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le samedi 29 novembre, à 4 heures, Hôtel Windsor, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires des Comptes ;
- 2° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1929-1930 et quitus aux Administrateurs ;
- 3° Fixation du dividende ;
- 4° Nomination d'un Administrateur ;
- 5° Nomination des Commissaires des Comptes et fixation de leur rémunération ;
- 6° Questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

Société Civile des Obligataires

DE LA

Société Anonyme Monégasque de l'Hôtel Windsor et ses Annexes
à Monte-Carlo

Avis

Le tirage au sort des Obligations à amortir en 1930 de la Société Anonyme de l'Hôtel Windsor et ses Annexes à Monte-Carlo aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de la dite Société, qui se tiendra au Siège Social, Hôtel Windsor, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo, le samedi 29 novembre 1930, à 5 heures.

L'Administrateur.

PRIME

A NOS ABONNÉS ET LECTEURS MUSICIENS

L'année dernière à cette même époque, nous avons offert à nos lecteurs la jolie valse pour piano et chant *Aimer ! Réver !* Cette année, l'éditeur de musique Georges Parmentier, 37, rue des Mathurins, Paris, offrira gratis à son magasin, sur présentation de la bande d'abonnement (ou du journal), la célèbre mélodie : *Et Toi !...* de José Bussac, pour piano et chant.

Pour recevoir ce morceau par poste, joindre 1 franc en timbres pour frais d'expédition (ou 2 fr. pour recevoir en même temps *Aimer ! Réver !*).

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Le Service des Trains de Voyageurs
est maintenu pendant l'Hiver
entre Chamonix, Argentière et Montroc-le-Planet

Les trains de voyageurs de la ligne électrique de Saint-Gervais à Chamonix et Vallorcine qui, pendant l'hiver, ne circulaient pas entre les Tines et Vallorcine, sont maintenus cette année jusqu'à Montroc-le-Planet.

D'importants travaux de protection de la ligne ont été en effet exécutés et les hivernants pourront aisément atteindre en chemin de fer, pendant la prochaine saison, les hauts champs de ski d'Argentière et du Planet.

Du Maroc en France
ou de France au Maroc par Marseille

Tous les jours, 40 trains de voyageurs partent de Marseille ou y aboutissent ; tous les mois une dizaine de paquebots de la Compagnie Paquet y aboutissent ou en partent, assurant la liaison entre le Maroc et la Métropole.

Les principales gares P.-L.-M., les agences P.-L.-M., les bureaux de la Compagnie Paquet procurent aux voyageurs se rendant au Maroc des billets combinés de chemin de fer et de paquebot donnant droit à l'enregistrement direct des bagages pour leur destination définitive (simples, valables 15 jours ; d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours) pour Tanger, Casablanca et les principales gares marocaines.

Dans le sens inverse, les principales gares marocaines, ainsi que les bureaux P.-L.-M.-Paquet de Tanger et de Casablanca délivrent des billets de même sorte à destination des grandes gares P.-L.-M.

Les paquebots de la Compagnie Paquet, dont quelques-uns sont de véritables villes flottantes, assurent la traversée la plus commode, si bien que le voyageur qui part de Paris le vendredi soir et prend le lendemain matin à Marseille le paquebot qui lève l'ancre à 11 heures, arrive à Tanger le lundi matin et à Casablanca le mardi matin.

Dans le sens inverse, en partant de Casablanca le samedi après-midi ou de Tanger le dimanche, on arrive le mardi matin à Marseille. On peut être à Paris le soir même en prenant le rapide de 10 h. 45 (1^{re} et 2^{me} classes) qui y arrive à 22 h. 40.

Le prix des billets comprend la nourriture à bord du paquebot (vin compris).

Sur la Route d'Hiver des Alpes
en Autocars P.-L.-M.

Jusqu'au 21 mars, les cars P.-L.-M. de la route d'hiver des Alpes vont de Nice à Aix-les-Bains et d'Aix-les-Bains à Nice en trois étapes d'une journée

chacune : Nice-Digne ; Digne-Grenoble ; Grenoble-Aix.

A partir du 1^{er} avril, les deux étapes Digne-Grenoble et Grenoble-Aix, n'en font plus qu'une d'un seul jour.

Départs jusqu'au 28 février, de Nice, les lundi et vendredi ; d'Aix-les-Bains, les lundi et jeudi.

Départs tous les jours, dans les deux sens, du 1^{er} mars au 20 mai.

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout » fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier

L'Argus, édite l'Argus de l'Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Étranger.

LE PANORAMA

(13^e Année)

Le "PANORAMA", exclusivement illustré, paraît mensuellement sur grand format et sur 16 pages. A la fin de l'année, ses abonnés possèdent ainsi une collection unique de plus de 700 photographies.

Une réduction de 10 % est consentie à nos abonnés et à nos lecteurs, qui peuvent ainsi recevoir pour 9 francs par an un périodique paraissant mensuellement sur 16 et sur 20 pages grand format, tiré à l'héliogravure, exclusivement illustré, et dont les photographies peuvent être vues par tous.

Prix du numéro..... 1 franc.

Abonnement d'essai (6 mois)..... 5 francs.

Prix spécial de l'abonnement pour nos lecteurs et abonnés..... 9 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Correspondants demandés dans toutes les villes de France

Abonnez-vous pour profiter des primes nombreuses offertes gratuitement par le "PANORAMA".

A tout abonné qui lui procure UN abonnement, le "PANORAMA" envoie gratuitement et franco de port, un ouvrage appartenant à la superbe collection récemment créée par l'éditeur Fayard. Chaque volume de cette collection est tiré sur papier de luxe avec gravures sur bois.

286, boulevard Saint-Germain, Paris.

La Femme élégante à Paris

Edition de luxe genre vrai tailleur pour costumes, robes, manteaux.

Paraissant quatre fois l'an, janvier et mars pour l'été, juillet et septembre pour l'hiver.

Prix de l'abonnement, 45 francs. Prix du numéro, 14 francs.

Pour se le procurer adresser commande à son siège, 28, rue Bergère, Paris, 9^e arrondissement.

LISEZ

JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques

Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

MAISONS

pour tous

La Revue Vivante de l'Habitation et du Foyer public, le 15 de chaque mois, un Fascicule de 40 pages admirablement illustré, vous permettant sans maison et sans argent de construire, grâce aux conseils de cette Revue qui vous tirent d'embarras.

si vous avez une maison

d'en obtenir tout l'Agrément et le Profit grâce aux Modèles de Maisons, d'Arrangements, aux exemples de Transformations, Aménagements, Equipements qui réduisent efforts et fatigues.

BON-PRIME

Pour un service de 3 mois à

"MAISONS POUR TOUS"

pour frcs 5 seulement

Etranger : 8 francs

remboursé par 1 Numéro mensuel de *Vie à la Campagne*. — 1 Numéro spécial de *Jardins et Basses-Cours*.

Je vous adresse inclus (1) 5 francs pour la France — 8 francs pour l'Etranger.
Nom, Prénom, Adresse complète :

(1) Rayez les mentions inutiles.

La PRODUCTION des animaux à fourrure indigènes, adaptés, importés

présente pour vous des éléments nouveaux d'activité et vous offre des possibilités de Revenus intéressants. Gens modestes qui ne disposez que de quelques milliers de francs, pour tenter cette entreprise ; Capitalistes, qui pouvez entreprendre l'Elevage en grand des espèces précieuses, le succès vous attend si vous avez les qualités et les aptitudes d'observation, de travail et de persévérance. Préparez-vous un bon départ, premier élément de réussite. Evitez-vous échecs et désillusions.

Pour vous le Volume-Album :

Animaux à Fourrure du Lapin au Karakul

doit être le Breviaire, le Conseiller, le Guide sûr de tous les instants. Il vous donne la Monographie complète de tous les Animaux à Fourrure. Il vous montre des Modèles d'Organisations, d'Installations, d'Animaux, même de Vêtements et de Parures. Il écarte les embûches des mercantis internationaux, il vous garde de leurs enrossements.

Commandez de suite ce Splendide Volume-Album Illustré de 230 gravures, Dessins, Plans, Portraits de sujets, Photographies d'installations, etc...

pour 15 fr. frco

seulement

Etranger : 20 francs

Demandez-le aux Librairies, Marchands de Journaux, Bibliothécaires de Gares, ou écrivez à M. Albert MAUMENÉ, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08



Minerva

Septième Année

Le plus grand Hebdomadaire Féminin paraissant en France

Entièrement tiré en Héliogravure, "MINERVA" donne chaque semaine une documentation complète sur la *Mode du Jour*. Tenu au courant du mouvement *Littéraire, Artistique et Théâtral*, accordant une place importante au *Cinéma*, possédant une *Page Financière*, une *Page Politique*, ainsi qu'une *Page de Puériculture*, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes un succès sans précédent.

Son Prix Littéraire Annuel
Son Concours de Bébés Annuel
Ainsi que ses Nombreux Concours

Le Numéro: 1 fr.

(Spécimen gratuit sur demande)

55, Avenue Hoche -- Paris

F. FOUSSARIGUES
Directeur général

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie

SOUDURE AUTOGÈNE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi - MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

ÉLECTRICITÉ

G. BARBEY

MONTE-CARLO

MONTE-CARLO

SAISON DE BAINS DE MER

de Mai à fin Octobre

TOUS LES SPORTS

MONTE-CARLO BEACH

Piscine Olympique

MONTE-CARLO COUNTRY CLUB

22 Courts de Tennis et de Squash Racquets

GOLF

Altitude 820 mètres — 18 Trous

Centre d'Excursions Unique

COMMUNICATIONS RAPIDES

par Chemins de Fer P.-L.-M.

et les Cars Salons de l'Auto-Riviera

RELEVÉS

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 23 novembre 1929. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 43069.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 1^{er} mars 1930. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 9018.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 mai 1930. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 97608.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 26 mai 1930. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 44070.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 2 octobre 1930. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 420290.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 13 octobre 1930. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44866, 50285, 54004.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 7 janvier 1930. Quinze Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 684, 4126, 4208, 6671, 6859, 14451, 24953, 30144, 33429 34606, 39840, 41234, 42034, 43575, 46853.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 22 janvier 1930. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 53827.

Titres frappés de déchéance

Du 28 novembre 1929. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 43069.

Du 15 mai 1930. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 31310.

Le Gérant : Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. — 1930.

MACHINES A ÉCRIRE

Underwood - Royal - Remington

MACHINES A ÉCRIRE

Vendues au Meilleur Prix avec Garantie

par NICE-COPIES. 7, Rue Chauvain — Téléphone : 49-66